

1/ Concernant les soutiens et aides aux entreprises, indépendants, activités commerciales et de services, voici un lien vers le site de la CCRV qui compile les mesures mises en place et les différents contacts en fonction du type d'activité :

http://cc-royans-vercors.org/fr_FR/aides-et-mesures-economiques-covid19-1411.html

2/ Concernant les mesures économiques en direction des exploitants agricoles, voici un lien utile vers la chambre d'agriculture :

<https://chambres-agriculture.fr/exploitation-agricole/gerer-son-entreprise-agricole/coronavirus/>

3/ Concernant l'approvisionnement local en produits agricoles :

Vous trouverez la liste des producteurs sur le territoire du Royans et du Vercors Drômois qui font de la vente directe, [ici](#).

Ainsi qu'une application mise en place par le Parc naturel régional du Vercors qui géolocalise ces mêmes producteurs (attention horaires modifiés dans le cadre du COVID 19) :

<http://geo.parc-du-vercors.fr/manger-vercors>

La chambre d'agriculture a également édité des informations sur les différents lieux de vente.

Les 18 points de vente collectifs drômois, la soixantaine de marchés ayant obtenu une dérogation et une centaine de producteurs y sont déjà présents !

Venez voir la carte, [c' est par là !](#)